



# La FICHE ENERGIE

## ISOL'01 : Isolation des combles perdus des bâtiments publics



Des services innovants pour vos territoires

Fiche n°10

«L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas».

Derrière ce proverbe qui traduit l'enjeu de la transition énergétique, il convient de constater que de toute évidence, la meilleure énergie est celle que l'on économise.

### Le Constat

Les bâtiments sont toujours les plus gros consommateurs d'énergies finales en France et des secteurs principaux d'émissions de gaz à effet de serre. La toiture étant la source principale de pertes thermiques, de l'ordre de 30%, l'isolation des combles est par conséquent l'action d'efficacité énergétique la plus pertinente à mettre en œuvre. Aussi et malgré une prise de conscience de la situation, le coût des travaux est souvent un frein au passage à l'acte.

### Le Projet



Pour lever ces freins, le SIEA, dans son rôle d'accompagnement des communes et des intercommunalités dans la transition énergétique, a conçu et engagé l'opération Isol'01.

Ainsi, en mettant à disposition son ingénierie technique et financière, les collectivités pourront isoler à moindre coût en bénéficiant d'une opération rapidement rentable grâce aux économies d'échelles, aux subventions

diverses et aux économies de chauffage réalisées.

L'objectif de cette opération est de rendre le patrimoine bâti plus économe en énergie, permettant ainsi de diminuer les factures de chauffage des bâtiments et les émissions de gaz à effet de serre induites. En réduisant les charges énergétiques qui pèsent sur les budgets, les collectivités pourront ainsi dégager des marges de manœuvre tout en participant à la transition énergétique à l'échelle du département.

### L'enquête

L'enquête menée par le SIEA durant les mois de février et mars 2019 ont conduit à identifier **534** bâtiments.

**259 communes et 9 EPCI** ont répondu à l'enquête pour plus de **10 hectares** de surface de combles à analyser.

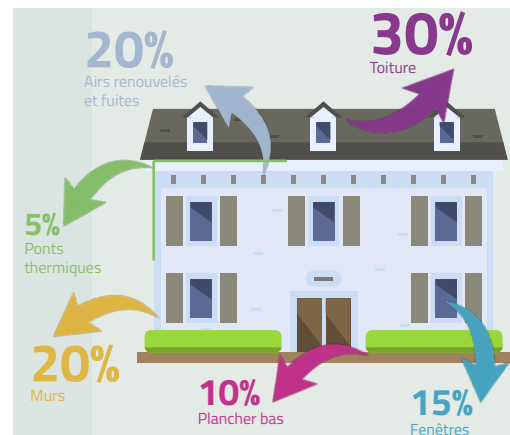


**Christophe Greffet**  
Vice-Président du SIEA  
délégué à l'Énergie

«Ce sont plus de 500 bâtiments publics qui ont déjà été recensés dans le cadre de l'opération « Isol'01 » visant à l'isolation des combles perdus. A l'initiative de notre Syndicat, ce projet a séduit les collectivités de l'Ain qui trouvent là l'occasion de traiter leur patrimoine au plan thermique et de réduire leur facture énergétique.

Celles-ci ont également bien compris l'intérêt de s'emparer du sujet au niveau départemental et de bénéficier ainsi de gains d'échelle. L'ingénierie et le savoir-faire du SIEA permettront par ailleurs de guider au mieux les communes et intercommunalités dans leur démarche.

Quelques mois seulement après avoir initié son rôle de coordonnateur des Plan Air Climat Energie Territoriaux (PCAET) dans l'Ain, notre Syndicat démontre là qu'il est déjà prêt à mettre en œuvre de façon concrète la transition écologique.»



### Les CEE, c'est quoi ?



Les CEE c'est l'outil d'ingénierie technique et financier clef en main finançant partiellement les travaux de rénovation.

En tant qu'éligible, le SIEA collecte et vend les CEE des établissements publics auprès des obligés que sont les fournisseurs d'énergies.

>> Plus d'info Fiche Energie N°7 - [www.siea.fr](http://www.siea.fr)

